

# Le Trait d'Union de Meroux-Moval Septembre 2020

## Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

La cloche a sonné et nos écoliers ont retrouvé le chemin des écoles. Cette année, la rentrée des classes est tout à fait particulière. Tout d'abord un protocole sanitaire, lié à l'épidémie de Covid 19, est toujours en vigueur. Certes il est un peu moins contraignant que celui du printemps dernier, mais néanmoins il doit être strictement observé par tous les membres de la communauté éducative. Ensuite le confinement a éloigné les enfants de l'école pendant une longue période et quelques élèves retrouvent leur salle de classe après cinq mois et demi d'absence. Il va donc y avoir un gros travail pour nos enseignants, dont je salue ici l'investissement remarquable, de remise à niveau des connaissances et des compétences. Les élus restent extrêmement vigilants et nous ferons tout le nécessaire pour que l'accueil des enfants, le nettoyage et la désinfection des locaux, le fonctionnement du transport des élèves, du périscolaire, de la restauration... se fassent toujours dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Je souhaite également une bonne rentrée aux associations de notre village, l'accès aux salles communales est à nouveau possible permettant ainsi une reprise des activités. Il conviendra là aussi de respecter le protocole sanitaire et les mesures barrières imposées sur notre territoire.

Vous avez appris que le tribunal administratif de Besançon a décidé d'annuler le résultat des

élections municipales de Meroux-Moval, ainsi que celui de quatre autres communes du département. La raison en est que, sur le procèsverbal du scrutin du 15 mars dernier, sans instructions particulières nous avons fait figurer les noms des deux élus suppléants conformément à notre dépôt de liste officiel en Préfecture alors qu'il ne fallait pas le faire. Face à cette situation ubuesque, soutenus par le Grand Belfort et Monsieur le Préfet, les cinq maires des communes concernées, assistés d'un avocat ont décidé de faire appel de cette décision en saisissant le conseil d'état. Cette décision du tribunal administratif n'étant pas suspensive, les élus continuent à assumer pleinement leurs missions.

Au début de l'été, j'ai eu le plaisir et l'honneur d'être élu vice-président du Grand Belfort, en charge des transports, des voieries et de l'accessibilité intercommunale, et président départemental de l'Association des Maires de France (AMF90). Ces nouveaux mandats, tout comme celui de maire, me passionnent et je compte les remplir avec tout l'engagement et les convictions dont je suis capable. C'est la première fois dans l'histoire de notre village qu'un maire accède à ces fonctions et vous pouvez compter sur moi, dans les rencontres que je ne manquerai pas de faire, de défendre régulièrement les dossiers et les intérêts de notre commune.

Je vous souhaite un automne calme et serein.

Très cordialement,

Stéphane Guyod

Maire de Meroux-Moval

#### **Affouage**



Les inscriptions pour l'affouage 2020/2021 se font en Mairie du 1<sup>er</sup> au 30 septembre.

#### **Ecole**

Les enfants du village ont retrouvé les bancs de l'école depuis le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

A l'école du Vieux tilleul nous retrouvons Thierry Mantion Directeur et instituteur des CM1/CM2,

Françoise Pasteur institutrice des CP/CE1
Et nous accueillons Magali Ganzer, institutrice des
CE1/CE2 qui habite notre village. Nous lui souhaitons
la bienvenue.



Malgré le port du masque nous avons pu apercevoir la joie sur les visages, de tous se retrouver.

#### **Fleurissement**

Grâce à la réserve d'eau de pluie nous avons réussi à maintenir la continuité de l'arrosage pendant la période de sécheresse qui a touché notre département. Ce qui a permis l'épanouissement des plantes du village.

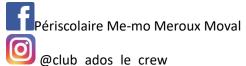


#### Vidéo surveillance

3 caméras ont été installées place de la mairie et impasse de l'église, afin de sécuriser nos espaces publics.

#### **Périscolaire**

Le périscolaire est connecté !!! Vous pouvez désormais suivre les aventures de l'équipe d'animation et des enfants sur :



#### Bien vivre ensemble

Rappel: Tailler ses haies ne contribue pas seulement à l'embellissement de la commune mais surtout à la sécurité de tous : famille avec enfants, personnes âgées et piétons circulent plus difficilement sur des trottoirs rendus plus étroits par une végétation incontrôlée.

#### Coup de pouce à vélo

Le Gouvernement a mis en place un dispositif pour encourager la pratique du vélo en France.

Ce plan est financé par les Certificats d'Economies d'Energie dans le cadre du programme « Alvéole » à partir du 11 mai jusqu'au 31 décembre 2020.

Ce dispositif gouvernemental vous offre une prise en charge jusqu'à 50 euros pour la remise en état de votre vélo au sein du réseau des réparateurs locaux référencés sur

https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier



### Reprise des activités de santé

Le Smovey reprend jeudi 17/09 à 18h30 au Fort avec Antje Howald. Contact : 06 86 71 43 93 La baby gym et la gym senior quant à elles reprennent le mercredi 16/09 en salle Part'Âges avec Pauline Robin. Contact 06.09.83.87.75 ou pauline.robin@sielbleu.org

#### **Etat civil**

#### Mariage:

-Laura WAGNER et M. Emmanuel GAUDIN le 29 août 2020.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

#### Décès :

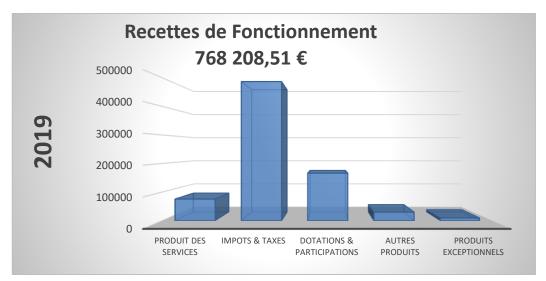
- -Mme Marianne GUENAL le 24 juillet 2020
- -Mme Nathalie BOURQUARD le 29 juillet 2020

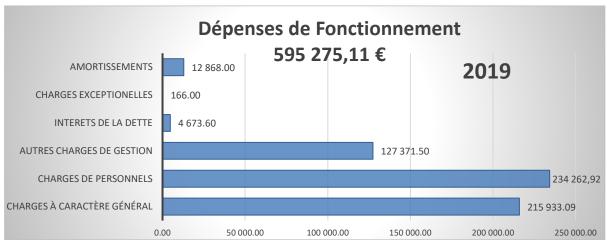
Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

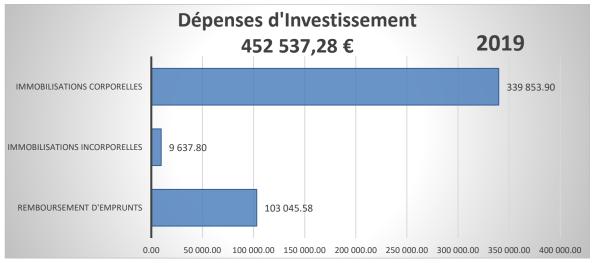


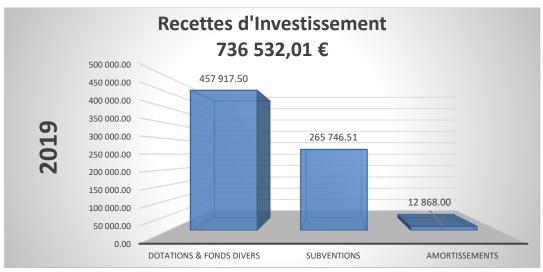
#### Prochain conseil municipal

Le jeudi 24 septembre 2020 à 20h









Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

#### Travaux 2019

- > Réalisation des coussins Lyonnais Rue de la Liberté
  - Coût TTC = 13 498.80 €
  - Subvention GBCA = 5 624.50 €
- > Réfection totale de la salle de classe « bleue » à l'école du Vieux Tilleul

Création du Bureau du Directeur

- Fenêtres, peintures, Rangements, placards, faux-plafond, éclairage leds, mobilier scolaire, ...
- Coût TTC = 22 686.71 €
- > Fenêtres logements/locataires Bâtiment Mairie, 2 Place de la Mairie
  - Coût TTC = 19 999.98 €
  - Subvention GBCA = 5 052 €
- > Rue de Belfort :
  - Aménagement sécuritaire, création chemin piétonnier
  - Aménagement parking cimetière
  - Création plateau sécuritaire entrée du village
  - Pose panneau à messages variables
  - Coût TTC de l'ensemble = 278 051.43 €
  - Subventions
    - o CD90 chemin piétonnier = 32 235 €
    - CD90 entrée village = 14 600 €
    - o GBCA = 40 000 €
    - o DETR = 17 689 €
- > Réaménagement du secrétariat de Mairie partie complète rez-de-chaussée
  - Réaffectation des « lieux de vie », réfection sols et murs, Rangements, placards, protection coupe-feu, faux-plafond, éclairage leds design, mobilier, ...
  - Coût TTC = 81 094.35 €
  - Subventions
    - o GBCA = 37 500 €
    - o DETR = 13 404 €
- > Création Aire de jeux enfants impasse de l'église
  - Coût TTC = 21 200 €
  - Subvention GBCA = 8 333 €

Merci aux différentes entreprises intervenantes

Merci aux soutiens, de la Communauté d'Agglomération Belfortaine, du Conseil Départemental, et de l'Etat (DETR) par le biais des subventions sur les différents projets.

Nous continuons à gérer avec rigueur et responsabilité les finances communales afin de répondre à vos attentes et mettre en œuvre les engagements pour lesquels vous nous avez élus.

#### Glossaire:

GBCA = Grand Belfort Communauté d'Agglomération

CD90 = Conseil Départemental du Territoire de Belfort

DETR = Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

TTC = Toutes Taxes Comprises